

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



D'après une photographie de QUÉRY FRÈRES

**PAUL-MARC SAUVALLE**

PUBLIÉ PAR

**“LE REVEIL”**

**Le 2 Février 1895**

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## LE REVEIL

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTRÉAL, 2 FEVRIER 1895

No. 22

## SOMMAIRE :

Galerie de la Presse Canadienne : PAUL-MARC SAUVALLE, *Henri Roulland* — L'AUTORITÉ, *Duroc*. — L'INSTRUCTION LAÏQUE ET OBLIGATOIRE, L'État Enseignant, *Universitaire*. — L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, III, *Magister* — UNE OCCASION, *Carlos*. — A MES LECTRICES. . . . Si j'en ai, *L. Comte*, — Un bon livre : LA PIÉTÉ, la Part à Dieu, *Pauper*. — Logements à Bon Marché, *P. Charron*. — SURMENAGE ET SURMENAGE, *Thomas Grim*. — FEUILLETON, DONATIENNE, *Réné Bazin*.

## LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,  
Boîte 2184, Montréal.

## GALERIE DE LA PRESSE CANADIENNE

## PAUL - MARC SAUVALLE

Avant de commencer le premier des portraits dont on a bien voulu me confier l'exécution, je crois devoir faire connaître à mes confrères comment il se fait que mon ami Sauvalle ait eu le privilège d'ouvrir la série.

Il y a quelques jours, un groupe d'amis personnels de M. Sauvalle se réunissait dans une petite fête intime, pour lui offrir un témoignage de sympathie à l'occasion du trente-huitième anniversaire de sa naissance et du dixième de son entrée à la *Patrie*.

À la suite de cette réunion, le Directeur du RÉVEIL me dit qu'il se proposait de publier le portrait de M. Sauvalle et me demanda d'accompagner ce portrait d'un article relatant la carrière de journaliste de notre ami.

M. Sauvalle, consulté, refusa net.

Il trouvait ce projet absurde et ne voulait pas se prêter à ce qu'il considérait comme une réclame de mauvais goût.

En présence d'une opinion si clairement exprimée et si bien motivée, personne n'insista et la conversation prit un autre cours.

Mais il y avait là quelqu'un que le refus de M. Sauvalle contrariait. Ce quelqu'un émit l'idée de publier une *Galerie* des journalistes de Montréal et de Québec, plus quelques notabilités de la presse des autres provinces. Il s'agissait de faire, en un mot, une sorte de petit Panthéon professionnel, où tous ceux qui honorent le journalisme au Canada se trouveraient, sans distinction, confraternellement réunis.

Du coup, le projet perdait le cachet de puffisme que M. Sauvalle lui avait si justement imprimé, et il fut

convenu que le RÉVEIL tenterait la publication de cette Galerie.

On démontra assez facilement à M. Sauvalle qu'en raison de l'actualité de la fête dont il avait été le héros, il ne pouvait se refuser à ouvrir la marche, et sa résistance n'alla pas au-delà des limites d'une modestie de bon goût.

Voilà pourquoi et comment le choix du premier portrait est tombé sur M. Sauvalle.

J'ai cru indispensable de donner ces explications, afin de détromper ceux de mes confrères qui pourraient croire à l'existence d'une petite chapelle hermétique, et ceux de mes lecteurs qui s'imagineraient que la publication se fait par ordre de mérite, selon une cote idéalement ou arbitrairement établie.

Rien de cela n'existe. A part le portrait de M. Sauvalle, choisi dans les circonstances que l'on sait, tous ceux qui paraîtront désormais à cette place seront pris au hasard, à moins qu'une question d'actualité ne vienne imposer particulièrement un sujet.

Donc, pas de préséance ; pas de distinction d'ancienneté, d'âge, de fortune, de talent ou d'influence : le hasard seul décidera entre les membres de la grande et belle famille du journalisme canadien.

Ce préambule serait incomplet s'il ne donnait à tous les intéressés l'assurance que ces portraits à la plume seront tracés selon les règles de la plus parfaite courtoisie, et que toute passion, toute rancune, toute envie en seront soigneusement exclues. La note humoristique pourra s'y trouver souvent ; la raillerie et le persiflage, jamais.

\* \* \*

M. Paul-Marc Sauvalle est né au Hâvre (France).

Cet événement, auquel il a participé dans une mesure dont il n'a pu encore se rendre compte, après trente-huit années de réflexion, lui a récemment valu les félicitations chaleureuses d'un aimable naïf.

Pourquoi ?

Tout bonnement parce qu'il est né dans la même ville que le nouveau président de la République française, M. Félix Faure ! En faut-il davantage ?

On en a félicité bien d'autres pour des exploits tout aussi glorieux.

Pour ma part, si je voulais complimenter M. Sauvalle d'une chose ne dépendant pas de sa volonté ou de son intelligence, je le féliciterais de sa santé, qui est exhubérante.

M. Sauvalle, ancien officier de cuirassiers, est un athlète haut de six pieds, épais et large en proportion de sa taille. Il m'a un jour marché sur les orteils, et la douleur causée par cette démonstration écrasante a été si vive que je n'ai pas songé à évaluer son poids.

Seulement j'affirme, à quelques onces près, qu'il est d'un colosse.

Au-dessus de ce corps bien charpenté se dresse une tête forte, une tête de normalien ; tête dure au propre et au figuré. Le visage présente deux caractères contradictoires. Par le haut, c'est-à-dire par son front ample, ses yeux bleus, pétillants et doux, son nez convenablement construit et appuyé sur une moustache blonde, il indique l'aménité ; mais par la partie inférieure, composée d'une bouche énigmatique quand le rire est absent, et d'un menton carré, il témoigne d'une résolution redoutable.

Par bonheur, ce correctif, le rire, est assez habituel chez M. Sauvalle. Quand il se livre à ce spasme, il faut absolument le partager. J'en connais peu d'aussi communicatif que le sien. Cette facilité et cette fréquence du rire n'impliquent pas chez lui la frivolité : à la besogne, M. Sauvalle a un masque marmoréen. Il est vrai que sa grande facilité de travail lui donne des loisirs.

De tous les membres de la colonie française à Montréal, M. Sauvalle est peut-être le plus en vue ; non par la fortune, mais par l'influence et surtout par sa profonde connaissance du pays et des affaires politiques fédérales et provinciales. C'est une personnalité ; un homme fort répandu et honorablement connu. Depuis longtemps il est sujet britannique et il aime d'un amour égal sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption. Ce n'est jamais sérieusement que l'on a accolé l'épithète *d'étranger* à son nom. Ceux qui l'ont fait n'étaient nullement convaincus et n'usaient du procédé que dans des polémiques acerbes. M. Sauvalle, qui s'est assimilé complètement les mœurs canadiennes, n'a pas su se débarrasser de l'esprit caustique français. Il massacrerait son plus cher ami au profit d'un trait spirituel. Ses traits sont parfois cruels ; mais, le plus souvent, ils ne sont que drôles. J'en veux citer un exemple récent :

A propos des tableaux historiques que la jeunesse élégante de Montréal a représentés naguère au Monument National, nous causions entre amis. M. Sauvalle crossait un peu, pour s'entretenir la langue. Il prétendait que la distribution des rôles était mal faite, et, à l'appui de son opinion, il citait des exemples :

On devrait donner tel emploi à M. A . . . , à cause de tel défaut physique ou moral, tel emploi à Mme B . . . , pour une raison semblable, etc. C'était à mourir de rire, et si je ne reproduis pas ces propos, c'est parce que je crains que ces petites médisances sans portée ne soient mal attribuées. Mais je puis, sans inconvénient, citer le dernier trait.

M. Z . . . est un français aussi chauve qu'un œuf d'autruche, ce qui n'est pas déshonorant.

— Pour fuir, dit Sauvalle, je propose que l'on confie à Z... le rôle de *l'homme scalpé!*

Sans doute, ces saillies ne sont pas drôles écrites; il leur manque la spontanéité, l'imprévu, le mouvement, tout ce qui accompagne la récréation chez les grands enfants. Aussi je cite ce mot seulement pour ceux qui connaissent intimement M. Sauvalle; ils sauront reconstituer la scène et regretteront de n'y avoir pas assisté.

Mais il y a autre chose en M. Sauvalle qu'un fin causeur et qu'un aimable compagnon. Il y a l'homme sérieux et studieux; il y a le journaliste actif; il y a le politicien clairvoyant.

Les états de service de M. Sauvalle dans le journalisme sont assez brillants. Il a débuté dans *l'Abeille*, à la Nouvelle-Orléans, puis il a passé au *Propagateur Catholique* de la même ville. Sa collaboration active à cette publication infirme l'accusation de *methodiste* qui a été lancée récemment contre lui.

De là, M. Sauvalle entra dans la rédaction de la *Sentinelle* de Thibaudauville, puis au *Trait-d'Union*, à Mexico.

Il était rédacteur en chef de ce journal lorsqu'il fut amené à faire une campagne contre le gouvernement Mexicain, à cause de l'iniquité d'un décret frappant exclusivement et abusivement tout le commerce français du Mexique.

Expulsé brutalement, M. Sauvalle vint au Canada où il ne tarda pas à se faire de nombreux amis, tant à cause de son caractère qu'à cause de ses connaissances étendues et des services qu'il pouvait rendre.

Il entra à la *Patrie*; puis il devint le correspondant de *l'Électeur* à Montréal. Les libéraux, reconnaissants de ses bons et loyaux services, lui donnèrent la charge de député-protonotaire, charge que les conservateurs lui arrachèrent dès qu'ils purent escalader le pouvoir après le coup d'Etat de Réal Angers. M. Sauvalle rédigea alors le *National*, prit une grosse part dans les luttes du *Canada-Revue*, fit sa partie dans le *Canadien* et rentra de nouveau à la *Patrie*, après la retraite de M. Rémy Tremblay.

Pour un homme de trente-huit ans, c'est là une carrière bien remplie, surtout si l'on considère qu'entre temps M. Sauvalle s'occupait avec activité de propagande électorale. Il a parcouru une grande partie de la Province, luttant sur les hustings contre des adversaires puissants et sortant presque toujours triomphant de ces luttes ardentes.

Les deux passes les plus remarquables de ces joutes oratoires sont les deux succès de M. Bisson: contre M. Jos. Tassé, dans Beauharnois, en 1890, et contre MM. Bergovin, Poitras et le Dr Rodier, en 1892.

M. Sauvalle a publié un nombre considérable d'opus-

cules politiques et de travaux littéraires sans nom d'auteur ou simplement destinés à passer aussi rapidement que l'actualité qui les avait enfantés. En outre, il a fait paraître en 1888, un *Manuel des assemblées délibérantes*, qui est un *vade mecum* précieux, et a publié, en 1891, un livre charmant, portant le titre: *Louisiane-Mexique-Canada*. Ce livre, édité avec luxe par la Compagnie Désaulniers, mérite une bonne place dans toutes les bibliothèques. J'en recommande la lecture, certain de n'être pas accusé d'avoir donné un mauvais conseil et surtout pour prouver à M. Sauvalle que je suis, moi aussi, un homme pratique, qualité qu'il me dénie avec acharnement.

Tiens, mais, au fait, c'est à son profit que je suis pratique!

Hélas! je vois une fois de plus que Sauvalle a toujours raison.

HENRI ROULLAUD.

## L'AUTORITÉ

Quand donc cesserons-nous de nous payer unique-ment de mots et de nous servir de ces clichés tout préparés pour venir au secours de toutes les situations.

Nous savons qu'il y a là surtout un vice d'éducation.

L'éducation classique — que le monde nous envie — nous habitue à un certain nombre de formules qui se casent dans notre esprit sans coordination, aucune et qui peuvent être appliquées avec plus ou moins d'à-propos aux différentes circonstances de la vie.

Dans les gares de chemin de fer on accole au train déjà formé une plaque indicatrice de sa destination.

Ces plaques sont toutes les mêmes: même format, même couleur, même caractère; elles s'appliquent indistinctement à tous les wagons lorsqu'on les lance dans la même direction.

Il en est de même de nos formules scolaires qui sont d'une désastreuses banalité.

Je viens d'en avoir l'exemple. Voici deux ou trois numéros du *REVEIL* où j'ai traité du passage à Montréal de Lord et Lady Aberdeen qui se sont beaucoup remués, qui se sont prodigués.

Le *REVEIL* jusqu'à son dernier numéro où il a cru devoir protester contre certaines défigurations historiques et aussi contre l'insolence d'un larbin d'outremer, est resté sur la plus grande réserve à l'égard du gouverneur-général.

S'il a fait des remarques à quelqu'un, c'est à ses compatriotes qui se sont rendus ridicules, par un empressément exagéré ou par de sottes exhibitions.

Nos larçons ont porté juste; il y a des gens qui se sont reconnus et qui se sont sentis piqués.

Nous avouerons que c'est ce que nous désirions; une

autre fois, il y aura peut-être un peu moins de grotesque.

Mais ils n'admettent pas leur ridicule, ces braves gens.

Eh non, c'est encore le RÉVEIL qui a tort.

A moi le cliché 14 ? s'écrient-ils, et ils colportent de salon en salon leur petit placard indicateur qui porte ces mots :

“ Le RÉVEIL n'a pas le respect de l'autorité.”

C'est très court, c'est très simple, cela sert à tout sans être compris et sans avoir à être discuté.

L'autorité a remplacé ce que Bridoison appelle la fôdôrme, et résume tout.

Inutile de savoir quelle autorité : l'autorité avec un grand A et tout est dit.

Le policeman c'est l'Autorité, le bedeau, c'est l'Autorité, le garde champêtre, c'est l'Autorité, tout ce qui porte des boutons jaunes ou un costume spécial, uniforme, robe, toge, soutane, tout cela, c'est l'Autorité.

Et Baptiste qui fait tout ce monde : qui les nourrit tous, qui est la puissance créatrice et nutritive, dont le bulletin de vote peut élever et détruire toutes ces Autorités, il n'est rien du tout, lui.

Il n'a pas même le droit de se faire une pinte de bon sang à la vue des momeries et des singeries de quelques turbulents qui veulent faire grossir leur traitement ou décrocher de la ferblanterie.

Allons donc, trêve de ces farces-là.

Il n'y a qu'une autorité qui ne se discute pas, c'est l'autorité divine.

Quant aux choses de ce monde, nous ne reconnaissons qu'une autorité, c'est le peuple qui est souverain.

La vraie autorité : l'autre jour, c'était le pauvre populo qui, les pieds dans la neige, à la porte de la salle de réception, se réchauffait à rire aux larmes de vos falbalas, de vos voiles de cours et de vos plumes d'autruche, en se disant, dans son for intérieur, que, s'il le voulait, il vous briserait comme verre.

La voilà, l'Autorité.

DUROC

## L'INSTRUCTION LAIQUE ET OBLIGATOIRE L'ETAT ENSEIGNANT

Il vient de se passer dans nos cercles dirigeants un événement de la plus haute importance qui doit être enregistré et salué avec enthousiasme par tous les amis de la liberté.

On sait qu'il existe toute une école au Canada qui prétend nier à l'Etat le droit d'intervenir dans l'éducation de la jeunesse.

Cette école avait même pris dans le public un tel ascendant que personne n'osait la contredire, de crainte

de s'exposer aux anathèmes et aux excommunications.

Le parti libéral et son chef, l'hon. M. Mercier, ont durement souffert de cet état de choses et ont reçu des avalanches de dénonciations pour avoir osé contredire le principe castor et ultramontain que nous avons trouvé exposé dans sa plénitude dans la fameuse *Troisième mine* du Père Lacasse au chapitre *Le Prêtre et l'Etat enseignant*.

Le fougueux batailleur s'exprime ainsi avec l'élégance qu'on lui connaît :

“ L'Etat n'a pas la mission d'enseigner, ce n'est pas là son rôle. (Page 69).

“ Toutes les fois que l'Etat dit à un père de famille Je vais prendre ton enfant pour l'instruire mieux que toi et il ne t'en coûtera rien (les menteurs !) il viole un principe de droit naturel ; il y a des conséquences terribles à violer un tel principe.” (Page 72).

“ Donc, pas d'Etat enseignant, vos enfants vous appartient, gardez-les.” (Page 75).

Voici quelques citations qui peuvent nous éclairer sur la doctrine qui avait cours jusqu'à ce jour et qui était la négation de tout progrès.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que cette doctrine a reçu un croc-en-jambe et que le coup lui a été porté par une autorité qui n'est pas moins que celle du Supérieur du Séminaire de Montréal, M. l'abbé Collin, auquel nous sommes redevables de ce grand progrès accompli.

Dans une séance solennelle du Cercle Ville-Marie, M. l'abbé Collin avait à résumer et à juger une discussion entre deux membres du cercle qui avaient traité le pour et le contre de la proposition suivante

“ Le système de l'instruction publique et obligatoire est-il justifiable ? ”

Voici en quels termes s'est exprimé M. l'abbé Collin.

Nous reproduisons ici le texte officiel de ses remarques :

La plus grande objection à l'instruction obligatoire, a dit le supérieur du Séminaire, est qu'en général il a été conçu et établi dans un esprit d'hostilité à l'Eglise et avec l'intention de s'en servir comme d'une arme contre la religion.

Sous prétexte d'instruire la jeunesse et de rendre les écoles plus efficaces, on a cherché à exclure de l'enseignement l'idée de Dieu. Nous ne pouvons pas accepter l'application d'un système ayant cette tendance.

L'on a dit que le système d'instruction obligatoire est entouré de dangers qui lui sont inhérents et inévitables ; que l'Etat, sous prétexte de progrès et d'amélioration, cherche toujours à chasser la religion des écoles. Des écoles sans Dieu nous ne les accepterons jamais. Elles sont condamnées par l'Eglise ; et tout système qui restreindrait l'action de l'Eglise sur l'éducation est immoral.

On ne peut déchristianiser la société, et le sentiment religieux vivra en dépit de toutes les lois humaines.

Toutes les fois qu'on cherchera à imposer les écoles sans Dieu, nous invoquerons notre droit à la liberté religieuse et, plus puissant que le pouvoir civil, ce principe triomphera.

Mais mettons de côté les abus du droit, et étudions la question fondamentale, savoir : l'Etat a-t-il quelque chose à faire avec l'éducation ? A-t-il, en vertu de la loi naturelle, un droit essentiel d'intervenir dans cette matière, un droit dont il ne peut pas se départir ?

Il est évident que dans une société composée de millions d'individus, il ne peut y avoir ni ordre, ni paix à moins que chaque membre de la société ne consente à abandonner une partie de sa liberté individuelle. L'Etat pourrait-il remplir sa mission s'il n'avait pas le pouvoir de faire des lois limitant dans une certaine mesure les droits de la liberté de l'individu ? Ne pas admettre qu'il a ce droit serait rendre impossible toute société.

Il n'y a certainement rien de plus sacré que le droit de propriété et pourtant nous permettons chaque jour à l'Etat d'intervenir dans l'exercice de ce droit par les individus. Par exemple, n'a-t-il pas le pouvoir de limiter le droit de dotation entre époux, le droit de transmission de la propriété, et, en général, le droit de faire des contrats.

Bien plus, il intervient même jusque dans l'usage de nos propres facultés et dans le droit que nous avons au travail. Aussi ne le voyons-nous pas intervenir pour régler les heures du travail que le père de famille ou l'époux voudrait imposer à la femme ou aux enfants ? Et encore pour des raisons sanitaires il intervient jusque dans l'arrangement de nos demeures. Nous admettons tout cela, parce que c'est nécessaire au bien-être général.

Il en est de même en fait d'éducation. L'ignorance n'est-elle pas un grand mal ? Est-ce que l'instruction n'est pas un grand bien ? La science bien dirigée, en harmonie avec les droits de Dieu, ne conduit-elle pas au progrès social ? S'il en est ainsi, pouvons-nous déclarer que l'Etat n'a rien à faire en présence de ce mal qui s'appelle l'ignorance ?

Pouvons-nous lui refuser le droit d'intervenir dans une certaine mesure pour protéger les intérêts de la nation ?

Limiter le droit des parents n'est pas l'absorber. Si un père sans souci de l'éducation de ses enfants, pousse la négligence jusqu'à leur permettre de courir les rues et laisse leur esprit croupir dans l'ignorance et leur cœur exposé à la corruption, l'Etat n'a-t-il pas le devoir de la surveillance et même le droit d'imposer une peine pour forcer ce père inconscient et coupable à remplir le devoir que lui impose sa mission. "Vous ferez instruire votre enfant" doit dire l'Etat au père de famille ; et c'est là l'instruction obligatoire.

Par conséquent le système de l'instruction obligatoire, appliqué dans une certaine mesure, doit être considéré comme parfaitement légitime. Il n'exclut pas les droits de l'église, ni ceux des parents, tout en réprimant les abus qui l'ont accompagné et en admettant les dangers qui l'entourent, nous ne pouvons refuser d'admettre aussi qu'il est légitime.

Limiter n'est pas absorber, je le répète. L'Etat a le droit de taxer la propriété, mais il n'a pas ce ui de la confisquer, car ce serait alors de la tyrannie. De même

en matière d'éducation il ne doit pas confisquer les droits des parents, ni ceux de l'Eglise, et nous avons le devoir de nous opposer énergiquement à toute oppression de ce genre.

Ayons à la tête du gouvernement des hommes honnêtes et sages, et les lois seront appliquées équitablement, sans passion, loyalement et avec le respect dû à tous les droits légitimes.

Le plus grand bien d'une nation, c'est le dévouement, l'honneur et l'intégrité de ceux qui la gouvernent.

Nous n'atténuerons pas la force de ces déclarations par des commentaires.

Nous les acceptons avec joie dans leur intégrité.

C'est la revanche de ceux qui, comme nous, ont souffert pour demander qu'on leur accorde la légitimité de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.

Nous ne pouvons être vengés par une bouche plus autorisée.

UNIVERSITAIRE.

## L'ETAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

### III

Nous avons le malheur, dans la province de Québec, de ne voir dans la question de l'éducation que le côté étroit de la dépense. Quand il s'agit de répandre l'instruction publique, de construire des maisons d'école, de payer les services de ceux qui se livrent à la tâche noble, mais ardue, d'instruire l'enfance et la jeunesse, nous nous montrons d'une avarice inconcevable, qui contraste singulièrement avec la générosité que nous déployons dans toutes les autres circonstances.

Les trois quarts des maisons d'écoles sont manifestement impropres à leur destination, tant elles sont petites, en égard au nombre d'élèves qu'elles doivent loger, mal construites, mal éclairées, mal ventilées. Il n'y a pas une maison sur dix qui soit pourvue d'un mobilier construit selon les lois de l'hygiène. Visitez les rangs ou concessions et même les villages ; les trois-quarts du temps la maison d'école est une bicoque étroite et délabrée, et les enfants sont renfermés six heures par jour dans une atmosphère viciée.

N'est-il pas grandement temps de mettre un terme à ce pénible état de choses ?

Les lois scolaires sont malheureusement lettre morte sur ce point, comme sur bien d'autres.

Les traitements offerts aux instituteurs et aux institutrices sont dérisoires. Dans un grand nombre de municipalités rurales, savez-vous ce qu'on paye aux institutrices des écoles élémentaires ? De soixante à cent piastres par année ; et avec cette maigre pitance elles sont obligées de s'habiller, de se nourrir, et souvent

de chauffer à leurs frais les salles de classe. Voyons, Jean-Baptiste, cela est-il raisonnable ?

Vous devez pourtant savoir que pour ce prix-là on ne peut même pas trouver une vachère ni une gardense de dindons.

La première chose à faire pour relever le niveau de l'instruction élémentaire, c'est d'assurer au personnel enseignant la position qu'il mérite, de le loger et de le rétribuer convenablement.

Personne ne met en doute les incontestables services rendus à la société par ceux qui se livrent à l'enseignement ; on admet volontiers qu'ils remplissent une tâche pénible et ingrate, mais on ne fait rien pour eux.

C'est comme si l'adage, "Tout travail mérite son salaire" ne leur était pas applicable.

Dans tous les pays où l'enseignement est organisé sur une base solide, la loi détermine un minimum de traitement pour les instituteurs et les institutrices enseignant dans les écoles officielles. C'est le seul, l'unique moyen pour faire cesser un état de choses qui est une humiliation pour le pays.

Ici l'enseignement n'est pas une carrière ; c'est un pis-aller. Un travail mal rémunéré est presque toujours un travail mal fait ; aussi le résultat pratique est-il déplorable.

Une personne tant soit peu intelligente et active ne reste pas dans une carrière qui n'en est pas une ; elle profite de la première occasion pour en sortir, et qui oserait l'en blâmer ?

L'hostilité de quelques-uns, l'indifférence du grand nombre, les tribulations inhérentes à la position, une situation précaire et incertaine, voilà le partage du corps enseignant dans la province de Québec.

Rien ne l'attache à son travail ; les moyens d'encouragement, les promotions, les récompenses aux plus méritants, tout cela fait défaut.

En Europe, aux États-Unis, à Ontario, et même parmi la population anglaise de la province de Québec on a organisé, sous le nom de *Summer Schools*, *Teachers' Institutes*, etc., des cours ou conférences pour donner aux instituteurs et aux institutrices l'occasion de se perfectionner dans l'art d'enseigner, de se mettre au courant des progrès de la science pédagogique, d'élargir le cercle de leurs connaissances générales. Avons-nous suivi cet exemple ? Hélas, nous n'avons rien fait de semblable.

Le corps enseignant est laissé à lui-même et il se tire d'affaire comme il peut, au milieu de l'indifférence générale. On discute avec ardeur les affaires municipales ; on se passionne outre mesure pour la politique ;

et la question scolaire, la plus importante de toutes, est reléguée dans l'ombre.

Des lois, d'ailleurs très sages, protègent la santé et la vie de l'ouvrier dans les manufactures. Or, la santé des enfants court mille fois plus de dangers dans les écoles telles qu'elles existent maintenant.

Que le gouvernement ordonne là-dessus une enquête sérieuse, faite par des personnes vraiment compétentes, et il verra que nous n'avons pas même dit toute la vérité sur cette question.

Voilà un sujet qui mériterait d'être discuté par les vaillants jeunes gens qui composent le *Parlement Modèle*.

Et dans les associations ouvrières, et dans la presse surtout, ne devrait-on pas, sans reproche, donner une plus large place à la discussion de cette question si importante de l'instruction publique ?

Il y va du bien-être et de l'avenir de nos enfants ; et c'est une question de vie ou de mort pour notre nationalité.

MAGISTER.

## UNE OCCASION

Mardi prochain, 5 février, les habitués de l'Opéra auront l'occasion de manifester leur sympathie à M. Dorel, le chef d'orchestre à qui ils doivent, la plupart sans le savoir, de si agréables soirées. M. Dorel est, en effet, la cheville ouvrière du théâtre. Le premier arrivé, le dernier parti, il est toujours sur la brèche. C'est un infatigable. Après une journée employée en leçons particulières et d'ensemble, vient la soirée dont le succès dépend beaucoup de sa vigilance ; après la soirée c'est la nuit, le repos pour tous excepté pour lui.

Rentré dans son logis, M. Dorel est obligé d'arranger les partitions, de les adapter aux éléments qu'il possède et parfois de faire une orchestration complète, ainsi que cela est arrivé pour *Mignon*, notamment, sans compter les autres.

Une telle dépense de zèle, de talent et de forces valent à M. Dorel des sympathies aussi vives que nombreuses ; aussi sommes-nous certain qu'il suffira d'annoncer que la première représentation de la *Traviata*, de Verdi, sera donnée mardi prochain au bénéfice de M. Dorel pour voir la salle prise d'assaut.

CARLOS.

Une impossibilité matérielle ayant empêché notre critique, M. H. Roulland, de se rendre au dernier concert symphonique du Windsor, nous avons le regret de ne pouvoir donner le compte-rendu de cette séance.

## A MES LECTRICES..... SI J'EN AI

Cet article est mon premier de l'année 1895. Permettez-moi donc de vous la souhaiter bonne et heureuse selon la formule... et de vous faire un cadeau.

Je n'ai ni or ni argent, comme dit la chanson, mais ce que j'ai je vous l'offre de bon cœur : c'est l'occasion de faire le bien et de vous faire du bien.

Ecoutez cette véridique histoire, et si vous ne me remerciez pas de vous l'avoir contée c'est que décidément vous avez l'âme bien mal placée.

Il y avait une fois dans une grande ville ouvrière une femme de cœur qui avait deux filles. Elle ne voulait pas les élever en paresseuses et désirait leur donner une éducation pratique. Quand elles eurent atteint l'âge de huit à dix ans, cette mère intelligente consacra la matinée du jeudi à leur apprendre à coudre, repriser, tricoter.

Mais sa salle à manger était grande. Elle se dit, sans doute, que les chaises étant faites pour s'asseoir il fallait des convives pour qu'elles remplissent leur destination, et la voilà qui se met à la recherche d'une douzaine de petites filles du même âge que les siennes. Elle les trouve dans un quartier de pauvres mineurs, et tous les jeudis, de neuf à onze heures du matin, elle tient sa classe enfantine.

Mais voici, chaque jeudi, c'est une nouvelle qui arrive, amenée par sa voisine. Bientôt la douzaine primitive s'est dédoublée. La salle à manger est trop petite. On déménage dans une salle qui peut contenir quarante personnes et cinquante même en se serrant un peu. A son tour, le nouveau local devient trop restreint ; il faut absolument le quitter sous peine d'asphyxie et l'on s'installe dans une salle où deux cents enfants peuvent tenir à l'aise. Il y en a déjà cent trente.

Et je ne connais pas d'œuvre plus vraiment moralisatrice et plus hautement sociale que celle-là.

Vous serez de mon avis quand vous connaîtrez le mécanisme de cette école et le double but qu'elle poursuit.

Mme X... a trouvé des collaboratrices. D'abord ses deux filles qui sont heureuses aujourd'hui d'enseigner à leurs amies ce qu'elles ont appris elles-mêmes, puis des femmes dévouées comme on en trouve toujours dès qu'il s'agit de poursuivre une œuvre où les qualités du cœur et l'habileté des doigts sont indispensables.

Chacune de ces dames groupe autour d'elle une douzaine de fillettes dont elle surveille les travaux, relève une maille, rectifie un ourlet, tient la main pour apprendre à tricoter.

De temps en temps Mme X..., qui a la direction générale de tout ce petit monde, lit une histoire. Un

mot, une phrase, un incident, tout lui est prétexte à instruction morale donnée avec le sourire sur les lèvres. Pas de gronderie, pas de menaces. Un mot affectueux éveillant dans le cœur de l'enfant le désir de faire mieux : une expression de mécontentement, un regard de tristesse provoquant aussitôt le remords de la faute commise, le repentir et la demande du pardon plus souvent implorée des yeux qu'articulée ; c'est tout.

J'oubliais le chant. Ah ! le chant, tout est là. Si j'avais l'honneur d'être grand maître de l'Université j'exigerais que tous les membres du corps enseignant, depuis le modeste instituteur de hameau jusqu'au savant professeur qui prépare à l'École polytechnique, fussent capables d'entonner un chant pour, au milieu de leurs leçons ou de leurs ardues démonstrations détendre et reposer les esprits et inculquer dans la conscience et le cœur de leurs élèves quelques nobles et virils sentiments.

Donc, cependant que les petits doigts travaillent, les petites langues et les petits gosiers ne chôment pas. Dès que l'attention se lasse ; dès que, dans cette ruche, les abeilles paraissent inquiètes, agitées, vite : " Mes enfants, nous allons chanter..." et les têtes se relèvent, les yeux brillent de joie, et pendant que les notes s'égrènent, pures, cristallines, les aiguilles vont leur train, les mauvaises paroles sont refoulées, les taquineries sont évitées, une bonne habitude est prise, celle de travailler sans permettre à son imagination de s'égarer en des pensées coupables tout en s'abstenant dans la conversation de ces médisances, de ces méchancetés qui sont la plaie des sociétés de couture, où des dames, sous prétexte de vêtir ceux qui grelottent de froid, se réunissent pour manger des petits gâteaux et boire du thé pour les pauvres et pour déchirer les chères absentes, à moins que ce ne soit pour les habiller de belle façon.

Jusqu'ici vous pensez, peut-être, que cette école n'a rien de bien original.

La noble femme qui a fondé et qui dirige cette école est partie de cette idée que les plus faibles en ce monde, les plus misérables peuvent encore être utiles à quelque chose et à quelqu'un. Elle a voulu graver cette conviction dans le cœur des enfants d'ouvriers et elle s'y est pris de la façon ingénieuse que voici :

Chaque petite fille travaille à un objet de layette. L'une coud une brassière, une autre ourle un lange, une troisième tourne un bonnet. L'objet terminé, c'est la fillette elle-même qui le remet, accompagnée de sa monitrice, à une pauvre femme de son quartier qu'elle connaît.

N'est-ce pas que c'est touchant de voir une enfant de 10 à 12 ans, qui se couche souvent avec la faim au creux de l'estomac, entrer dans une mansarde pour y

laisser son travail à elle, destiné à tenir chaud le nouveau-né ?

Et puis quand on n'a pas de petits corps nus à vêtir; on coud des essuies-mains, des petites robes, des tabliers; à la fin de l'année, c'est-à-dire à la fermeture des classes, on organise une vente, et avec le produit, on envoie quatre ou cinq enfants chétifs, malingres, à la montagne pendant un mois.

En 1894, on a ainsi réuni la jolie somme de 80 francs.

Après avoir suivi pendant trois ou quatre ans cette école les jeunes filles ne sont pas embarrassées pour raccommoder le vieux linge, mettre une pièce aux habits, entretenir leur modeste garde-robe. Elles peuvent aller à la fabrique, travailler dans les magasins, elles savent tenir une aiguille, et le jour où elles se marieront et fonderont un foyer elles ne laisseront pas leurs enfants se promener en loques dans la rue. Au lieu d'acheter constamment du neuf elles feront servir le vieux; leurs doigts ne resteront jamais inactifs; l'habileté qu'ils auront acquise sera pour elle une source de moralisation et d'économie.

Et je sais bien quels sont ceux qui plus tard béniront le nom de la noble femme qui consacre à cette œuvre le meilleur de son temps: Ce sont les futurs maris de ses élèves.

Je connais des femmes qui dansent et dînent quatre ou cinq fois par semaine. De onze heures du matin, moment où elles sortent de leur chambre, jusqu'à huit heures du soir, moment où elles s'habillent pour montrer dans des salons ruisselants de lumière leurs épaules à de petits crevés, elles s'ennuyent comme un maître-chanteur dans une cellule de la conciergerie; j'en connais d'autres qui, animées des meilleurs intentions, se torturent l'esprit, sans succès, pour faire œuvre utile.

C'est pour vous, mesdames, que j'ai écrit cette histoire. Le commencement d'une année est une heure propice aux bonnes résolutions.

Allez et faites de même.

L. COMTE.

#### UN BON LIVRE

## LA PITIE, LA PART A DIEU

Quelqu'un m'a demandé un bon livre à mettre entre les mains de ses enfants déjà grands. Un bon livre? — et mesurant du regard la pile de volumes qui se dresse sur ma table de travail, je me suis demandé lequel de ces in-18 méritait ce titre: UN BON LIVRE. Un livre qui pourrait être mis entre les mains des jeunes gens sans qu'il y eût péril pour leur intelligence ou leur moralité, lequel pourrait

élever leur âme et leur cœur, lequel devrait être le bréviaire de leur vie.

Les jeunes gens à qui était destiné le livre que l'on me priait de choisir sont enfants de personnes fortunées, et je songeais que l'existence qui se présentait devant eux avait toutes les chances de suivre très heureusement son cours. Leur éducation était parfaite, il n'y avait donc aucune raison de leur parler morale dans le sens où l'on prend généralement ce mot.

Il y a nombre d'ouvrages qui sont excellents, dont la moralité est bonne, même dans le roman, mais ils ne sont pas de "bons" livres. Jamais le roman n'apprend la vie; il y faut toujours compter avec l'imagination de l'auteur. Le roman n'est jamais, — et son titre même le dit, — ne peut être la vérité.

Ce qui est vrai, c'est ce qui se passe sous nos yeux, c'est la vie réelle. Apprendre à la génération qui vient, à celle qui trouvera la vie facile, à se diriger dans l'existence, à ne point dissiper la fortune qu'elle tient de ceux qui l'ont érigée par le travail est chose utile, et bien des œuvres ont été écrites pour satisfaire à cet objectif, mais ce n'est point là encore le "bon livre" que l'on me demandait, le bon livre que ma conscience me commandait de choisir pour un but plus élevé, le but que selon moi tout homme heureux doit poursuivre en ce monde; apaiser la souffrance des autres.

Le livre qui sera le guide de la Pitié, sera l'œuvre excellemment "bonne", ce sera le "bon livre" que l'on réclame de moi, celui que je puis signaler sans crainte. Cette œuvre, elle est là sous mes yeux; son titre est d'une simplicité antique, son auteur est une femme, son style est large et puissant. Ce livre est écrit avec le cœur et fait battre le cœur de qui le lit, il élève les âmes et ouvre le ciel. Il a pour titre: PAGES MYSTIQUES. Séverine y a décrit la souffrance humaine; chaque page y est un cri de pitié.

Le Christ a glorifié la pauvreté; Séverine glorifie la richesse qui apaise la souffrance. Comme M. Hugues Rebell dans l'*Union des trois Aristocraties*, Séverine dit: "Instruisons le riche, montrons-lui quel rôle admirable l'or qu'il possède lui permet de tenir dans la société moderne où tant d'inégalités existent et sont immanentes à l'état social.

Nous avons un ministère de la milice, un autre du commerce, un autre de l'agriculture où sont compris les beaux-arts et il y en a encore bien d'autres; mais un seul, et celui-là devrait être le premier de tous, le ministère de l'Infortune publique. Ah! celui-là qui serait le plus utile de tous, personne n'y a songé. On connaît quelque chose qui est dénommé Assistance publique, mais cela vaut autant qu'un cautère sur une jambe de bois.

Dans les ministères, on prend des renseignements

sur les gens ; au ministère de l'Infortuné public on pourrait bien prendre aussi toutes les informations désirables sur les misères cachées. Quelque chose comme ce que fait Mme Séverine qui, elle toute seule, sans tous les moyens dont dispose l'État, arrive à connaître et à secourir de pauvres gens dont nos institutions de charité très catholiques et très exemptes de taxes ignorent la détresse, trop occupées qu'elles sont à fournir le vivre et le couvert à un tas de gens qui se font des rentes par une mendicité régulière et bien entendue.

La Pitié de Séverine s'étend partout et sur tous, sans chercher le pourquoi et le comment de la misère. La souffrance est là, il faut l'apaiser, y mettre le baume et passer son chemin sans interroger.

« C'est une vertu d'heureux ; et quiconque ne la ressent pas, quiconque ne s'applique pas à la ressentir, mérite de se voir arracher les faveurs du sort. Il en est le détenteur indigne, comme si, dépositaire d'un capital, à charge d'en servir les intérêts, il frustrait ses cohéritiers, gardant le tout.

« Et non seulement quant à l'argent, les droits de la pitié sont imprescriptibles, mais aussi quand à la dose de tendresse que chaque être, l'ayant reçue, a mission de répartir.

« Certes, on aime ses parents, ses enfants, par-dessus toute chose ! Néanmoins, malheur à qui se confine en ces égoïstes affections ; n'aime que la chair de sa chair, les visages pareils au sien, les créatures familières dont le geste, la voix, sont le reflet ou l'éclat de sa propre individualité. C'est s'aimer encore sous la forme d'autrui.

« Tandis qu'il faut ménager en son cœur, comme un gâteau des Rois, la part des pauvres ; et, si l'on triche, tâcher que la fève soit pour eux !

« Par "pauvres", je n'entends pas seulement ceux qui n'ont point monnaie en poche ; mais tous ceux qui, de par le monde, sont dénués d'aide, de protection, d'assistance, tous ceux qui, voyageurs las, frappent à la porte, pour que l'on rompe le pain de l'espoir ; et qui se désaltèrent des claires larmes de miséricorde tombant de vos prunelles sur leurs lèvres brûlées !

« C'est pour ceux-là qu'on doit garder le meilleur de soi, car à ceux-là il est le plus nécessaire. . . . sans leur demander d'où ils viennent et où ils vont ; quelle patrie les a vus naître, vers quel pays ils s'en vont mourir !

« Tu es mon frère, ô homme qui passe et dont je ne sais rien ! Mon toit est le tien, ma table est la tienne ; et aussi mon patrimoine, qui n'en sera pas moins léger si, au départ, ton bagage est plus lourd. Ta mère, comme la mienne, t'a porté en ses flancs élargis, et même lorsque ton langage me demeure énigme, mes yeux lisent en tes yeux la joie de l'abri trouvé, de

l'hospitalité reçue. Si ta conscience est mauvaise, ou qu'il y ait du sang sur tes mains, tais-toi, je ne veux rien savoir ! Mon rôle n'est pas de juger, mais de secourir ; j'ai nom pitié, point châtiement ! . . .

« Oui, il a raison, le poète, il faut courber l'orgueil de ses sentiments ; ne pas s'isoler sur les cimes ; ne pas faire de sa compassion une sorte de prix Monthyon discernable à la seule vertu :

« Quel mérite y a-t-il à chérir le soleil, les fleurs, les choses éclatantes et souriantes de la création ? Tout le monde en raffole, — et c'est peut-être parce que, seules, elles accaparent toutes les louanges, tous les hommages, que l'ombre est traîtresse, que la laideur est haineuse, que les plantés indigentes ont l'air sournois et méchant !

« C'est dans cette ombre qu'il faut plonger ; c'est pour cette laideur qu'il faut avoir un sourire tendre ; ce sont ces mauvaises herbes qu'il faut cueillir et nouer d'un ruban éclatant, comme les roses superbes, comme les lys fastueux.

« Pour les consoler :

« J'ai parlé du gâteau des Rois, tout à l'heure, et de la part des pauvres.

« En de certains pays candides, dans ces hameaux perdus où le clocher "montre du doigt le ciel", on fait la part à Dieu.

« A la lueur des chandelles, sur la vaste table où toute la lignée est accoudée, l'aïeule, avec un grand signe de croix, taille, en pleine pâte dorée et fumante, un beau morceau : la première portion ! On la pose dans une assiette, avec une verrée de vin clair, sur le rebord extérieur de la fenêtre.

« Après la fête, chacun s'en va coucher. Et, au matin, rien ne reste de l'offrande, que des miettes couleur de blé mur et une goutte de rubis qui tremble dans le verre grossier : "Dieu est venu."

« Qui a mangé ? Qui a bu ? Nul ne le sait ! C'est quelqu'un, sans doute, qui avait soif et qui avait faim. Pourquoi chercher davantage ?

« Était-ce un brave homme, était-ce un coquin, un malfaiteur ou un malheureux, ce chemineau qui s'est arrêté une minute, les pieds sur la neige, le front sous les étoiles, perdu dans le grand silence des nuits de gel, et qui ensuite a repris sa marche, l'estomac moins vide, le cerveau réchauffé, chantant peut-être doucement, pour ne point réveiller les bonnes gens, un refrain du jadis heureux ?

« Qu'importe !

« C'est ainsi qu'il faut procéder pour la pitié : l'accorder sans parcimonie, sans mesure, sans restriction, sans espoir de retour surtout ; la laisser prendre par qui passe, puisque celui-là en a besoin, et tourner la tête par respect du mystère ; laisser les intérêts humains accuser, discuter, railler. . . et se dire, comme les humbles croyants de village : "Dieu est venu !"

## LES LOGEMENTS A BON MARCHÉ

Il m'arrive parfois — comme à tout le monde, je présume — de me demander à quels métiers il m'aurait été agréable ou désagréable de m'adonner. Et j'aboutis toujours à cette conclusion qu'il n'y en aurait pas de plus écœurant que celui de propriétaire de maisons locatives habitées par des gens misérables, parce que, dans ce métier-là, on se trouve quotidiennement dans l'alternative de se laisser frustrer de son dû ou d'écorcher vifs de pauvres diables.

Ce que j'en dis là n'est point pour m'apitoyer sur le compte des individus qui occupent ce genre de situation sociale. Pour être pris dans un dilemme douloureux entre son intérêt et ses sentiments de commisération, il faut évidemment être accessible à ce genre de sentiments, et, si je me dis que je les éprouverais à leur place, il ne s'ensuit nullement que la généralité des dits propriétaires les éprouvent effectivement. Je suis même disposé à croire qu'ils en sont, pour la plupart, tout à fait à l'abri.

Mon intention est encore moins de leur jeter la pierre et de les dénoncer à l'indignation des braves gens. Ce qu'ils font est parfaitement légitime. Ils ont autant de droit à percevoir les loyers de leurs immeubles que le boulanger à être payé de son pain. Si, dans telle ou telle occurrence, ils faisaient généreusement remise du loyer, ils verraient surgir par centaines les cas où, pour être conséquents, il leur faudrait agir de même.

Car enfin, il n'y a pour eux que trois partis : ne faire de concession à personne, en faire à tout le monde, en faire ou n'en pas faire en se décidant à la suite d'une étude attentive de chaque cas. Le premier de ces partis est cruel, le deuxième est ruineux. Quant au troisième, il est d'une difficulté qui confine à l'impossibilité, et le propriétaire qui le choisirait et s'y tiendrait me semblerait digne de tous les prix Montyon imaginables.

Il faut cependant que les pauvres soient logés quelque part, et, comme il n'est guère possible qu'ils aient chacun sa maison à soi, il faut évidemment qu'il y ait des gens pour les loger. Dans l'état de choses actuel, il y a un antagonisme aigu entre l'intérêt du pauvre et l'intérêt de celui qui le loge. Mais ne pourrait-on pas réussir à les concilier ?

La solution de ce problème ne semble pas impossible. Elle découle de deux faits bien constatés : d'une part, le rendement très élevé des maisons locatives habitées par des pauvres ; d'autre part, le loyer aujourd'hui très bas des capitaux. Que l'on bâtit aussi simplement que possible, mais solidement et sans rien négliger de ce que la salubrité exige, des maisons distri-

buées en logements de une ou deux pièces, trois au plus, et l'on parviendra vraisemblablement à atteindre ce double objet ; fournir des logements sains à des prix inférieurs à ceux qu'on demande actuellement pour des bouges infects, assurer au capital immobilisé la rémunération dont on se contente aujourd'hui.

Il est évident qu'une spéculation de ce genre serait trop lourde pour des fortunes individuelles, et que c'est seulement par la fondation de sociétés anonymes qu'on pourrait la tenter.

Ce n'est pas moi qui invente cette idée. Elle préoccupe beaucoup de gens, et des sociétés se sont fondées pour tenter l'expérience, sinon dans Paris même, à ce que je crois, du moins dans la banlieue.

On objectera que le problème n'est pas résolu, attendu qu'un propriétaire collectif et anonyme est, par la force des choses, un propriétaire sans entrailles. L'objection n'est pas sans valeur, mais voici comment il me semble qu'on pourrait y satisfaire.

Il est clair que les immeubles dont je parle auraient besoin de concierges, comme le premier immeuble venu. Mais ces concierges devraient être plus que de simples Pipelets tireurs de cordons et encaisseurs de loyers ; ils devraient être de vrais inspecteurs, qui, tout en veillant à la propriété matérielle, veilleraient aussi au bon ordre, et se tiendraient en contact journalier avec tous les occupants. Leurs fonctions seraient des postes de confiance, exigeant à la fois beaucoup de poigne, beaucoup de tact et autant de bonté réelle que peu de sensiblerie.

C'est, je m'imagine, parmi les anciens sous-officiers qu'on aurait le plus de chance à rencontrer ces phénix. Par le moyen de ces inspecteurs qu'elle surveillerait elle-même de près, la direction de la Société serait constamment au courant de tout ce qui concerne ses locataires.

Que se passera-t-il quand les circonstances justifieront une remise de loyer en faveur de tel ou tel d'entre eux ? On verrait alors intervenir un organisme auxiliaire. Parallèlement à la société possédant l'immeuble, ou pour mieux dire parallèlement à un ensemble de sociétés analogues, fonctionnerait un comité de bienfaisance. C'est ce comité qui, exactement renseigné par elles, délivrerait le secours nécessaire en versant le montant du terme à la décharge du locataire secouru. Les actionnaires ne perdraient rien ; seulement s'ils se piquent de ne pas être exclusivement actionnaires, mais d'être, par dessus le marché, des gens charitables, ils verseront leurs libéralités au comité de bienfaisance : de la sorte, leur main gauche et leur main droite ignoreront réciproquement ce qu'elles font.

On ne manquera pas d'objecter à cette organisation qu'elle implique de la protection, de la surveillance,

des conseils, et tout que tout ce qui a un air de tutelle est intolérable pour la fierté des pauvres. Ma réponse sera que, à mes yeux, il n'existe, en dehors du patronage, aucun moyen de résoudre la question sociale dont cette question de logements forme le chapitre le plus pressant. Il n'y a de choix pour les misérables qu'entre le patronage des gens qui ne le méritent pas. Qu'ils tâtent du collectivisme, si le cœur leur en dit ! C'est alors qu'en fait d'espionnage et de surveillance, ils en verront bien d'autres !

P. CHARRON

## SURMENAGE ET SURMENAGE

Toutes fois qu'un jeune homme anémié, fatigué par une préparation à des examens, énérvé par le surmenage intellectuel ou par les veilles, rencontre un de ces excellents et innombrables philanthropes qui se sont voués à la régénération de l'espèce humaine, il est accueilli par ces exhortations : " Vous paraissez affaibli, vous êtes maigre, pâle ; redoutez les maladies, fortifiez votre organisme, faites de l'exercice physique, faites-en tant que vous pourrez, vous ne sauriez trop en faire ; rattrapez le temps perdu. L'exercice physique préviendra les affections qui se préparent à fondre sur vous. Profitez de cette padacée universelle ! "

C'est parce qu'ils ont entendu répéter maintes fois ces propos qu'un nombre immense de jeunes gens, ambitieux d'amasser une grande vigueur corporelle, s'adonnent avec passion à un sport athlétique. Celui-ci qui a les bras minces et le torse déjeté s'efforce chaque jour d'enlever d'énormes haltères ; celui-là dont le seul aspect indique un déplorable appauvrissement sanguin, et probablement une triste hérédité névropathique, passe ses journées sur une bicyclette ; tel adolescent, qu'on n'aurait jamais cru capable de tels efforts, reste quotidiennement plusieurs heures à la salle d'armes. On boxe, on marche, on saute. Tout ce monde s'agite, se contorsionne, se démène. Ah ! certes, voilà une génération qui sera pleine de force, d'énergie, de volonté, dites-vous ! Est-ce bien sûr ? Est-ce bien prouvé ?

\* \* \*

M. Philippe Tissié, dans la *Revue Scientifique*, étudie d'une manière remarquable ce sujet. Et, à la question que nous posons plus haut, il répond hardiment : Non ! Mais tout d'abord il fait ses réserves :

Je n'entends parler, dit-il, que de l'abus des exercices physiques et non de leur usage sagement établi. Médicalement appliqués, ils constituent un excellent remède qu'on doit utiliser dans certains cas nerveux dont la plupart ont pour causes initiales une modifi-

cation dans la nutrition générale, et un état de fatigue nerveuse.

Il semble, en effet, que la fatigue soit la maladie de nos jours, maladie se manifestant par un état psychique, qui confine à la rêverie et qui est caractérisé par une impotence de l'attention.

La place nous manque pour reproduire le récit des sagaces observations faites par M. Tissié, principalement sur des coureurs vélocipédistes. Mais avant de faire connaître ses remarquables conclusions, nous citerons à nos lecteurs quelques exemples de surmenage physique dont certains de nos amis ont été victimes. Ces personnes, comme on va le voir, se livraient à des sports autres que le cyclisme. Une telle coïncidence n'en donne que plus d'autorité aux réflexions qu'on lira tout à l'heure.

\* \* \*

Un de nos amis qu'on nous dispensera de nommer, écrivain d'un esprit élevé et cultivé, vint à se passionner pour l'art de l'escrime à tel point qu'il imagina une nouvelle et ingénieuse méthode de combat. Toutes ses heures de loisir, il les passait l'épée à la main. L'escrime était devenue pour lui non plus un exercice physique, mais une jouissance intellectuelle. Vigoureux et agile, doué pour cet exercice, il fatiguait les maîtres d'armes et souvent, pendant des heures consécutives, avec succès, il tenait tête successivement à plusieurs tireurs. On connaissait peu d'exemples d'un entraînement aussi complet.

Peu à peu, l'écrivain dont nous parlons fit sur lui-même de singulières remarques. Dans l'inaction, il se sentait paresseux et fatigué. Puis, quand il remettait l'épée à la main, il retrouvait toute sa vigueur première.

Après l'assaut, pendant quelques instants, il se sentait débarrassé de son apathie physique et intellectuelle. Il crut pouvoir déduire de ce fait qu'une très grande somme d'exercice était indispensable à son organisme, et il redoubla d'ardeur. Alors, progressivement, la fatigue devint de la faiblesse, qui engendra un singulier état morbide.

Au repos, il se sentait sans forces, il avait l'obsession d'une soie d'impuissance physique. En marchant dans les rues, il redoutait de tomber.

Il lui semblait qu'il serait incapable de tenir la poignée d'une épée. Et, phénomène surprenant, dès qu'il se retrouvait à la salle d'armes son énergie musculaire renaissait toute entière. Aucun de ses adversaires ne constatait une diminution de sa force d'escrimeur.

Enfin, l'état pathologique s'aggrava dans de telles proportions que notre ami arriva à souffrir d'une singulière idée fixe : il croyait sentir la serre d'un oiseau de proie lui étroindre le crâne.

La faiblesse devint extrême. Il dut renoncer momentanément à ses travaux. Un repos prolongé eut raison de cet ébranlement général qui pourtant, affirme la personne dont nous parlons, n'a point été sans laisser des traces profondes dans son organisme.

L'exemple que nous allons citer maintenant n'est pas moins frappant. Un jeune homme de vingt-trois ans, déjà fatigué moralement par des travaux, des soucis et peut-être des réflexions trop précoces, voulut suivre les conseils qu'on lui prodiguait de toutes parts. Il s'adonna passionnément à l'exercice des haltères.

Encouragé par de rapides progrès, il eut ce sot désir si fréquent chez les jeunes gens de devenir un homme excessivement fort. L'entraînement redoubla. Dès le matin, il soulevait des poids. Il soulevait des poids tout en travaillant. Il soulevait des poids avant de se coucher. Cette frénésie qu'on remarque chez tous les êtres passionnés produit parfois de grands résultats quand elle s'applique à des choses nobles. Elle est dangereuse quand elle se détourne vers un but médiocre.

Tout d'abord, celui dont nous parlons éprouva sans pouvoir les analyser de singuliers symptômes. Au repos, une mélancolie profonde l'envahissait, un dégoût singulier des choses humaines, un pessimisme confinant au nihilisme. Pourtant, dès qu'il avait brandi pendant quelques minutes ses haltères, la sérénité reparait en lui et il tombait alors dans une muette extase intellectuelle entrecoupée de projets grandioses et de rêves démesurés.

Pendant qu'il soulevait rythmiquement ses poids il ne ressentait plus la fatigue. Chaque série d'exercices lui assurait quelques instants d'une sorte de quiétude nerveuse et de soulagement momentané, après quoi il retombait plus bas que jamais et il s'égarait de plus en plus dans le tourbillon de la désespérance sans cause. Seule l'inaction complète put faire retrouver à celui dont nous parlons un peu de son ancienne insouciance.

\* \* \*

Examinons maintenant les conclusions de M. Tissié qui a étudié plus spécialement le surmenage des cyclistes. M. Tissié établit d'abord clairement par de multiples exemples que l'ennui, l'amnésie, les hallucinations, le dédoublement de la personnalité, l'automatisme sont souvent la suite de exercices physiques longtemps prolongés jusqu'à l'excès. Il cite d'abord l'exemple suivant :

« L'influence de la fatigue sur la mémoire est très évidente. J'ai fait deux fois, dit M. Mosso, l'ascension du mont Rose et une fois celle du mont Viso : Mes souvenirs sur la topographie des lieux et les incidents du voyage sont devenus pour moi de plus en plus

confus à mesure qu'ils se rapportent à un lieu plus élevé de la montagne. » Le professeur Gibelli dit que lorsque la marche commence à le fatiguer dans une excursion botanique, il ne trouve plus le nom des plantes même les plus communes.

« Dans une mesure beaucoup plus restreinte, dit le professeur Dupuy, la lassitude musculaire produit chez moi une sorte d'affaîsissement intellectuel, la mémoire des mots est paresseuse, la conception moins nette, et tout exercice de la parole me devient alors d'une véritable difficulté. »

Mais, objectera-t-on, d'où vient que les étudiants anglais, si entraînés aux exercices physiques, n'en souffrent pas au point de vue des choses de l'esprit ? En passant, disons que les philosophes anglais ont toujours protesté contre les excès sportifs d'Oxford et de Cambridge. M. Tissié va répondre pour nous :

Nous avons vu, dit-il, que l'état de suggestibilité, qui est une manifestation psychique de l'état d'automatisme, est utilisé avec grand avantage dans les exercices physiques prolongés ou violents. Cet état peut s'établir par la répétition et devenir fixe si la fatigue nerveuse provoquée par l'abus des exercices physiques est constante, car ce n'est pas la dépense élevée et subite d'influx nerveux qui entraîne la fatigue, mais bien la répétition lente et régulière de cette dépense sans réparation correspondante.

En cela le fonctionnement des centres nerveux est analogue à celui d'un accumulateur électrique dont la décharge ne doit pas dépasser une moyenne fixe.

Cette moyenne atteinte, il faut recharger l'accumulateur si l'on veut éviter son usure. Il paraît en être de même chez l'homme. C'est peut-être à cet état de suggestibilité progressivement créé par l'abus des sports qu'on peut expliquer les progrès de l'hypnotisme dans un milieu où l'on ne s'attendait pas tout d'abord à le voir s'implanter ; nous voulons parler de l'Université de Cambridge.

« A l'Université de Cambridge les progrès que fait l'hypnotisme parmi les étudiants sont très inquiétants. Beaucoup de jeunes gens désertent les exercices de sport pour expérimenter sur eux-mêmes et sur leurs camarades les effets du magnétisme. Une professionnelle de l'hypnotisme, dont les séances avaient un grand succès, avait fini par exercer un tel empire sur la volonté de certains jeunes gens qu'on avait dû prendre une mesure radicale et l'expulser de la ville. Mais le mouvement se continua malgré cette expulsion et on ne sait comment l'enrayer. »

L'incompatibilité, dit M. Masse, qui existe entre le travail physique et le travail intellectuel, les limites que doivent respecter les exercices physiques pour rester utiles et non nuisibles à la vie cérébrale doivent être sérieusement étudiées par ceux qui s'occupent de l'éducation.

La conclusion de l'écrivain dont nous parlons serait à citer tout entière.

Ce n'est plus, dit-il, à une rennaissance physique que nous assistons, mais à une révolution ; en cinq ans la

progression du mouvement a été telle que ceux-là mêmes qui, comme nous, ont eu l'honneur de le provoquer doivent aujourd'hui l'enrayer. Si nous n'y prenons garde, l'épuisement et des affections sérieuses vont surprendre notre jeune génération déjà trop affaiblie, déjà trop épuisée ! Elle se grise de succès sportifs et trop de jeunes gens rêvent de prix et d'applaudissements.

*Il n'est pas permis à tout le monde de devenir un grand coureur, pas plus qu'un grand ténor. Il faut posséder des qualités spéciales, et l'abus de l'entraînement auquel se livrent les illusionnés des sports a une influence désastreuse sur leur santé.*

Les commotions politiques et sociales de ce siècle ont eu une grande répercussion sur l'état d'esprit de la génération présente, qui s'ennuie. Elle s'autosuggeronne trop facilement par des idées générales n'ayant aucun mérite bien défini.

La préoccupation de ce siècle est de rendre plus utile le travail du cerveau et des bras. Le développement prodigieux de l'industrie et des machines atteint une intensité extrême.

C'est au moment où la fatigue nerveuse est décuplée qu'on cherche un remède dans les exercices physiques.

Le remède est excellent ; mais, comme tout remède, il peut rapidement devenir poison.

La génération présente est née fatiguée ; elle est le produit énérvé de tout un siècle de convulsions. Aux grandes commotions de la première Révolution ont succédé les grandes guerres du premier Empire qui, bouleversant l'Europe, élevèrent à chaque nation et surtout à la nôtre le meilleur du sang de ses sujets. Les faibles seuls restèrent au foyer où ils procréèrent. Et quand les forts reentraient pour quelque temps, après les grandes luttes, c'est dans l'épuisement et la neurasthénie que leur procréation se faisait. Des pères cérébraux donnèrent la vie à des enfants qui furent conçus dans le nervosisme maternel, fait d'émotions violentes.

L'abus longuement répété des exercices physiques et des sports, de ceux-là surtout pour lesquels un long effort est imposé et où la fatigue nerveuse est grande, peut créer un état d'entraînement à la suggestibilité et à l'automatisme. Cet abus peut avoir des conséquences très graves sur l'individu et sur la société s'il se généralise.

Aussi pensons-nous que l'application des exercices physiques doit être en rapport inverse du nervosisme de chaque sujet et de chaque nation ; plus l'émotivité est grande, moins violents ils doivent être.

Le jeune Parisien chez lequel la fatigue nerveuse se manifeste plus rapidement que chez le jeune paysan, moins émotif grâce à une vie cérébrale moins intense et à une existence plus calme, s'accommode très mal des jeux intensifs que le campagnard pratique sans danger.

Ce n'est pas au moment où les pertes nerveuses sont rapides par des efforts constants et pénibles d'une vie sociale nouvelle qu'il faut les augmenter encore par l'abus des exercices physiques.

A ces paroles si judicieuses on ne peut rien ajouter. Disons seulement qu'il y a, de par le monde, une infi-

mité de jeunes gens qui, semblables aux deux personnes dont nous avons raconté plus haut l'histoire, ont la conviction d'augmenter leurs forces et dépensent inconsciemment en contraction inutiles la réserve viable. Ce sont les *illusionnés des sports*.

Qu'ils prennent garde ! le détraquement nerveux les guette.

Sans doute un hercule sera toujours un hercule et pour lui l'excès ne sera pas un excès. Mais pour une infinité de jeunes gens intellectuels, nerveux, pour l'innombrable armée des spémiés et des émotifs, pour tous ceux qui pensent et qui étudient, l'exercice physique *exagéré* n'est qu'une nouvelle cause de déperdition d'énergie. Vouloir calmer la fatigue cérébrale par la fatigue corporelle, c'est suivant l'expression connue, "brûler la chandelle par les deux bouts", c'est vouloir guérir le surmenage par le surmenage.

L'effort que vous faites pour enlever un poids trop lourd, c'est une dépense inutile et excessive que vous imposez à votre faculté de vouloir. Gardons notre énergie et laissons nos travaux de force à ceux qui en vivent.

La volonté humaine est un fluide mystérieux et subtil, une électricité dont chacun de nous a sa réserve cachée. Si nous la gaspillons nous risquons de laisser notre esprit désarmé, sans but et sans force.

THOMAS GRIMM.

HUMBLE AMOUR

## DONATIENNE

PAR

RENÉ BAZIN

I

Ils étaient assis, l'homme et la femme, au haut de la colline, sur le seuil de la ferme, la tête appuyée sur la paume des mains, lui très grand, elle très petite, tous deux Bretons de race ancienne. L'ombre achevait de tomber.

Une bande rouge, mince comme un fuseau, longue de bien des lieues, à peine entamée, çà et là, par l'ondulation lointaine des terres, laissait deviner l'immensité de l'horizon qu'ils avaient devant eux. Mais il n'en venait presque plus de lumière, ni aux nuages floconneux qui barraient le ciel, ni sur la forêt de Lorges, dont les vallons et les côtes fuyaient en honles mêlées. Bancs de nuages dans le ciel, bancs de brume dans le pli des frondaïsons, tout était orienté dans le même sens, et tout dormait. Une senteur âpre, la respiration nocturne de la forêt, passait par intervalles. A la limite des bois, à trois cents mètres de la maison, une lande ressemblait à une tache brune. Puis il y avait un maigre champ de blé noir moissonné et, plus

près, le petit raidillon pierreux, semé de genêts, qui portait la closerie de Ros Grignon.

Ils étaient pauvres. L'homme avait épousé, au retour du service, une fille de marin, servante en la paroisse d'Yffiniac, qui est peu distante de celle de Planc. Elle avait quelques centaines de francs d'économies, des yeux noirs très innocents et très viifs, sous sa coiffe aux niles relevées en forme de fleur de cyclamen. Lui ne possédait rien. Un soldat qui revient du régiment, n'est-ce pas ? Mais c'était moins pour son argent qu'il l'avait choisie, bien sûr, que parce qu'elle lui plaisait. Et comme il était réputé bon travailleur, dur à la besogne, il avait pu obtenir à bail quatre hectares de mauvaise terre, vingt pommiers, une maison composée d'une étable où vivait la vache, d'une chambre où dormaient les gens, sous le même toit de paille épais d'un mètre et tout brun de mousse : la closerie enfin de Ros Grignon. Cependant il payait mal. Depuis six ans qu'il était marié, trois enfants lui étaient nés, dont le dernier, Johel, avait cinq mois. La mère pouvait à peine aider son mari, dans les grands jours de peine, à remuer la terre, à semer, à sarcler, à moissonner. Et l'avoine se vendait mal, le blé noir était presque entièrement consommé à la maison, et l'ombre de la forêt, les racines profondes des chênes et des ajones, rendaient chétives les récoltes.

La nuit s'annonçait calme et humide, comme beaucoup de nuits de la fin de septembre. Dans la chambre, derrière Jean Louarn et sa femme, s'élevait le bruit régulier d'un berceau qu'une petite de cinq ans, Noémi, balançait en tirant sur une corde. Elle endormait Johel. Eux ne bougeaient pas. Les yeux vagues, on eût dit qu'ils regardaient diminuer la bande de lumière rouge au-dessus de la forêt. Des gouttes de rosée, glissant sur les tuyaux de chaume, tombaient sur le cou de l'homme, sans qu'il y prit garde. Ils se reposaient, ouvrant leurs poitrines à la brise fraîche, n'ayant point de pensée, si ce n'est le songe toujours présent de la misère, qui ne se partage plus et que chacun fait de son côté quand elle a trop duré.

Le gémissement du berceau s'arrêta, et l'enfant, mal endormi, cria. La femme tourna la tête vers le fond de la chambre :

— Tire donc, Noémi ! Pourquoi ne tires-tu pas ?

Rien ne répondit. Le bruit doux de l'osier recommença. Mais le père, sorti du rêve où il était plongé, dit lentement :

— Faudrait vendre la vache.

— Oui, reprit la femme, faudra la vendre.

Ce n'était pas la première fois qu'ils parlaient ainsi de mener au marché l'unique bête de l'étable. Mais ils ne se décidaient point à le faire, attendant un autre moyen de salut, savoir lequel.

— Faudrait la vendre avant l'hiver, ajouta Louarn.

Puis il se tut. Le petit Johel était endormi. Aucun bruit ne s'élevait de la closerie, ni de l'immense campagne épandue alentour. La lueur du couchant s'était faite mince comme un fil. C'était l'heure où les bêtes de proie, les loups, les renards, les martes rèdeuses, se levant des fourrés, le cou tendu, flairent la nuit, et, tout à coup, secouant leurs pattes, commencent à trotter par les sentiers menus, à découvrir.

— Bonsoir ! dit une voix enrouée.

L'homme et la femme se dressèrent en sursaut.

D'instinct, Louarn avait fait un pas en avant, afin d'être entre elle et celui qui venait. Un moment, il demeura penché, fouillant l'ombre de la pente pierreuse, les bras ramenés le long du corps, prêt à lutter. Mais, dans la faible tranchée de lumière qui s'échappait de la prrte et faisait un petit couloir à travers la brume, une tête apparut, puis un gros corps d'homme élargi par les plis d'une blouse.

— Crains pas, Louarn, c'est moi ; j'apporte une lettre.

— C'est tout de même pas une heure pour courir les chemins, dit Louarn.

— Vous demeurez si loin ! reprit le facteur. Je suis venu après la levée. Tiens, voilà !

Le closier é tendit la main, et regarda l'enveloppe avec un rire triste. Qu'est-ce que cela lui faisait, une lettre de plus ou de moins de l'avocat Guillou, le receveur de mademoiselle Penhoat ? Puisqu'il ne pouvait pas payer, c'était de l'écriture inutile.

— Veux-tu entrer ? dit-il. Veux-tu une bolée de cidre ?

— Non, pas ce soir, une autre fois.

La blouse ronde disparut après trois enjambées de l'homme, car le brouillard devenait épais.

— Rentrons, dit Louarn.

Tandis qu'il fermait la porte, et poussait le verrou de bois, luisant du bout, à cause du long usage, sa femme, plus pressée que lui de savoir, enlevait de terre la chandelle fichée dans un goulot de bouteille. Elle la posa sur la table, et, se penchant au-dessus, les yeux brillants :

— Dis, Jean, d'où vient-elle, la lettre ?

Lui, de l'autre côté de la table, retourna deux ou trois fois l'enveloppe entre ses mains, l'approcha de son visage, qui était régulier, maigre et tout rasé, sauf un doigt de favoris, près des cheveux, et, ne reconnaissant pas l'écriture de maître Guillou :

— Tiens, lis donc, Donatienne. Ça n'est pas de lui. Moi, l'écriture moulée, ça ne me connaît guère.

Et ce fut à son tour de regarder la petite Bretonne, qui lisait vite, suivant les lignes avec un balancement de la tête, rougissait, tremblait, et finit par dire, les yeux levés, humides de larmes et souriants tout de même :

— Ils me demandent pour être nourrice !

Louarn devint sombre. Ses joues plates, couleur de la mauvaise terre blanche qu'il remuait, se creusèrent :

— Qui donc ? fit-il.

— Des gens ; je ne sais pas : leur nom est là. Mais le médecin, c'est celui de Saint-Brieuc.

— Et quand donc tu partirais ?

Elle baissa le front vers la table, voyant combien Louarn était troublé.

— Demain matin. Ils me disent de prendre le premier train... Vrai, je ne m'y attendais plus, mon homme !...

L'idée leur était venue, en effet, avant la naissance de Johel, que Donatienne pourrait trouver une place de nourrice, comme tant d'autres parentes ou voisins du pays, et la jeune femme était allée voir le médecin de Saint-Brieuc, qui avait pris le nom et l'adresse. Mais, depuis huit mois, n'ayant pas eu de réponse, ils croyaient la demande oubliée. Le mari seul en avait reparlé, une ou deux fois, pour dire, au temps de la

moisson : " C'est bien heureux qu'ils n'aient pas voulu de toi, Donatienne ! Comment aurais-je fait tout seul ! "

— Je ne m'y attendais plus ! répétait la petite Bretonne, le visage éclairé en dessous par la chandelle. Non, vraiment, cela me fait une surprise ! . . .

Et voilà que, malgré elle, son cœur s'était mis à battre. Le sang lui montait aux joues. Une joie confuse, dont elle avait honte, lui venait de ce papier blanc qu'elle regardait maintenant sans rien lire : c'était comme une trêve à sa misère, qui lui était offerte, une délivrance des soucis de sa vie de paysanne obligée de nourrir l'homme, de s'occuper sans repos des enfants et des bêtes. Elle sentait se soulever un peu le poids de fatigue et d'ennui qui les accablait tous deux. Les histoires que racontaient les femmes de Plœuc, les gâteries dont on comblait les nourrices, là-bas, dans les villes, des visions rapides de linge brodé, de rubans de soie, de rouleaux d'or, la pensée d'orgueil, aussi, qu'elle était envoyée par le médecin dans une grande maison de Paris, tout cela, pêle-mêle. lui passait dans l'esprit. Elle en fut gênée, se détourna vers les deux berceaux, côte à côte, près du lit aux rideaux de serge verte, et fit semblant de border les draps de Lucienne et de Johel.

— C'est vrai que ça sera triste, mon homme . . . Mais, vois-tu, ça aura une fin.

Pas un mot ne lui répondit, et pas une ombre, autre que la sienne, ne remua sur le mur. Elle entendit deux gouttes d'eau qui tombaient dehors, du toit de chaume sur les pierres.

— Et puis je gagnerai de l'argent, continua-t-elle, et je te l'enverrai. Ces gens-là doivent être riches. Ils me donneront peut-être des brassières, dont les petites ont tant besoin . . .

L'unique chambre de la maison fut ressaisie par l'universel silence, et sembla, un moment, une chose morte, écrasée comme les bois, les landes, sous la rosée lourde de cette nuit de septembre. Donatienne comprit que l'espèce de joie qu'elle n'avait pu contenir s'était effacée par degrés ; qu'elle n'aurait plus, dans son air, rien d'offensant pour son mari : et elle regarda Louarn.

Il n'avait pas bougé. La chandelle éclairait jusqu'au fond ses yeux bleus, qui ressemblaient, sous la broussaille des sourcils, à un peu de brume blonde, d'où sortait un regard trouble de pauvre être perdu dans un chagrin trop grand. Il suivait les mouvements de Donatienne, sans remarquer le sourire, ni la rougeur du visage, ni la lenteur de ce manège autour des berceaux ; il la suivait avec une pensée de désespoir, sans rien au delà, comme si elle eût été une image déjà lointaine, séparée de lui par des lieues et des lieues. Les marins ont le même regard, quand une voile, à l'horizon, descend vers l'infini de la mer.

— Jean ? dit-elle ; Jean Louarn ?

Il s'approcha lentement, faisant le tour de la table, jusqu'àuprès du berceau de Johel. Donatienne était là, immobile. Il lui prit la main, et tous deux ils considérèrent, dans l'ombre, les enfants endormis. têtes blondes tournées l'une vers l'autre, à demi recouvertes par les pointes de l'oreiller qui se courbaient au-dessus d'elles.

— Tu veilleras bien sur eux ! dit-elle. C'est si petit ! Lucienne est si futée ! On ne sait pas par où elle

passé, tant elle court vite, et j'ai eu souvent peur, à cause du puits. Tu recommanderas à celle qui viendras . . .

L'homme fit signe que oui.

— Justement, reprit Donatienne, j'y pensais, là. Tu pourrais aller chercher, demain matin, Annette Domerc, au bourg de Plœuc. Elle conviendrait pour être servante, je crois. Trouves-tu cela bien ?

Les hautes épaules de Louarn se levèrent :

— Que veux-tu que je trouve bien ? dit-il. J'essaierai.

— Et ça réussira, j'en suis sûr ! Tu ne dois pas t'en faire trop de chagrin. Toutes celles du pays s'en vont comme moi . . . Même je suis restée plus longtemps que d'autres . . . Vinq-quatre ans, songe donc !

Elle dit encore plusieurs phrases, très vite, des recommandations qu'il n'entendait pas, des formules de résignation qui ne consolent de rien. Puis sa voix claire de Bretonne se voila ; sa poitrine se gonfla plus rapidement dans son corselet galonné de velours ; elle comprit qu'elle n'avait pas dit tout ce qu'il fallait, et murmura :

— Mon pauvre Jean, tout de même !

Lui, la prit par la taille, d'un seul bras, et, toute petite contre lui, l'emporta sous l'avent de la cheminée à gauche, où il y avait un escabeau pour les veillées d'hiver. Il se laissa tomber sur l'escabeau, et, la posant sur ses genoux, ramenant, le long de son épaule, la tête mignonne de sa femme, comme il avait fait, elle s'en souvenait, un des premiers soirs de ses noces, il la tint embrassée, n'ayant qu'un mot pour exprimer sa tendresse d'alors, et le retrouvant pour dire sa peine d'à présent : " Femme, femme ! " Il ne baisait pas son visage, il ne cherchait pas même à le voir, il appuyait seulement sur son cœur et enlaçait, avec sa force de géant remueur de terre, cette créature qui était sienné, et se pénétrait de cette suprême douceur d'adieu dont le temps venait d'être mesuré. " O femme ! " répétait-il. Toute sa passion était enfermée dans cette plainte, et sa jalousie inquiète, et la pitié que lui causaient toutes ces choses éparses dans le rayonnement faible de la lumière : les berceaux, le lit, la table, le coffre aux vêtements et jusqu'à l'étable d'où arrivait, par intervalles, le bruit d'une masse lourde heurtant les planches, tout cela qui serait triste sans elle !

Au-dessus d'eux, la cheminée montait, large, noire de suie, ouverte aux brumes qui descendaient lentement.

RENÉ BAZIN.

(A suivre)

Nous recevons trop tard pour le publier un article sur le fonctionnement de l'école de dessin de la Société des Arts du Canada. Nous l'insérerons la semaine prochaine et, d'ici là, nous prierons l'auteur de compléter son article, qui est limité à l'école. Nous voudrions connaître toutes les choses intéressantes qui se rapportent à cette institution.

# Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

## Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

**THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.**  
HARTFORD, CONN., E.-U.

**MORTON, PHILLIPS & CIE,**  
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.  
**MONTREAL**

# 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant:—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES: -

W. W. Ogilvie; A. MacNidor, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral. Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

**78 St-Francois-Xavier, Montreal.**

**GUSTAVE FAUTEUX,**

TELEPHONE BELL No. 318. Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desanbiers, et publié par Aristide Filiatreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,**  
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs.

**ARTHUR GLOBENSKY**  
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

**J. A. DROUIN**  
AVOCA.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317. Téléphone 2243.

# EDEN MUSEE ET THEATRE

Édifice du Monument National  
Le Seul Théâtre Français à 10c.  
4 REPRESENTATIONS Par Jour  
2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

## AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,  
DANSES, AROBATES,  
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

## AU MUSEE

MERCIER SUR SON LIT de MORT  
100 Figure de cire, Léon XIII.  
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.  
Entrée du Théâtre - 10c.  
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

# JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,  
221—RUE CRAIG—221

Journal illustré des  
Dames, le plus beau  
et le plus complet.  
Le seul au monde publiant 400 Gravures par n°.

**LA SAISON**  
25, rue de LAIE, PARIS

50 MODELES  
DE TOILETTES  
d'été comme suit:  
10 costumes dames  
à vêtem. d'enfant.  
à motif, chapeau, X  
29 toilettes sorties,  
corsettes, Jupes  
et patrons.

50 OUVRIERS  
PAGEMENT  
débites comme suit:  
12 de broderie.  
2 de toilette.  
5 de tapiserie.  
22 objets divers.  
22 motifs d'ornem.  
Boutons, fleurs.

"LA SAISON" public, en outre des chroniques de la MODE et des descriptions des gravures, un ravissant roman, les moral, illustré de beaux dessins dans le texte.  
Re spécimen gratis.— Abonnements:  
6 mois..... 50c  
3 "..... 30c

Agents à Montréal  
**L.B. JOS. FARRER & FRERES**  
1604 et 1606 RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.  
BOITE 274.

